

Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire de Crédal sces agréée

1er juin 2024, de 14h à 16h30 – Be-Here, rue Dieudonné Lefèvre, 4 à 1020 Bruxelles

Présences : 164 coopérateurs physiquement présents

Procurations : 168 coopérateurs représentés

Total : 332 coopérateurs présents ou représentés sur un total de 3999 au 31/05/2024

Introduction

Olivier comme président du CA de Crédal ouvre l'Assemblée Générale en mentionnant qu'il y a plus de 400 inscrits à cette journée, qui est un grand jour pour Crédal avec deux moments importants : l'AG ordinaire qui sera suivie d'une fête pour les 40 ans de Crédal.

L'AG est un moment important et formel car il y aura différents sujets qui seront soumis au vote des coopérateurs ou pour information dont la présentation de l'activité en 2023, l'approbation des comptes annuels, la présentation du rapport des réviseurs, la proposition d'un nouvel administrateur, un moment de questions/réponses, ainsi que deux témoignages clients et finalement les votes.

Les 40 ans de Crédal correspondent à l'âge mature, l'âge de dire non ! Non à l'exclusion bancaire ! Non aux financements qui n'ont plus d'heure d'exister. Dire non ça veut aussi dire oui. Oui aux financements qui apportent une transition juste (économiques, écologiques, etc.) avec les ASBL, maison médicale et la lutte contre la pauvreté. C'est grâce à votre argent que Crédal peut financer les projets sur le terrain. Crédal c'est plus de 50 ETP qui travaillent tous les jours ainsi qu'un conseil d'administration qui se rassemble une dizaine de fois par an et d'un Comité de Direction fort avec des valeurs humaines importantes.

Sébastien Fosseur est le directeur général de Crédal depuis 1 an et demi.

Crédal va bien ! Ces deux dernières années nous avons dû lutter contre des situations adverses. Les indexations importantes ont contribué à une forte charge sur la masse salariale. De plus, Crédal a subi une forte pression réglementaire ce qui nous oblige à nous organiser de manière de plus en plus formelle. On a également dû faire face à un afflux de demandes de crédit (c'est très bien mais ça pose question).

Nous continuerons à faire appel aux coopérateurs pour soutenir la trésorerie, on a besoin de fonds pour financer des projets.

Constitution du bureau

- Président : Olivier Gevart ;
- Secrétaire : Philippe Tossens ;
- Scrutatrices : Aline Triest et Rachel Imhauser.

Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 03 juin 2023

Le PV est approuvé à la majorité des coopérateurs présents et représentés.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à la majorité des coopérateurs présents et représentés.

Présentation du rapport d'activités 2023

Sébastien Fosseur présente le rapport d'activités 2023.

Modèle de Crédal

Il y a 40 ans, des citoyens et des associations ont interpellé leur banque pour savoir l'usage qui était fait de leur épargne et pour s'assurer que leur épargne n'était pas utilisée pour financer des entreprises qui investissaient en Afrique du Sud et qui soutenaient le régime d'apartheid de ce pays. C'était l'action banque-apartheid.

Sans réponse de la part des principales banques belges, ces citoyens et organisations ont fait mouvement et ont décidé de retirer leur argent des banques et de le gérer ensemble. Ils ont créé en 1984 la coopérative d'économie sociale « Crédal », pour « Crédit Alternatif », le crédit alternatif est du crédit qui n'est pas fait par une banque.

Très rapidement, Crédal va octroyer du crédit à des associations de lutte contre l'exclusion sociale en Wallonie et à Bruxelles, associations qui ont du mal à se financer auprès des banques. Dès les premières années, Crédal va aussi proposer de l'accompagnement aux gestionnaires d'associations afin de renforcer leurs capacités de gestion, les soutenir dans le développement de leur projet et le remboursement de leur crédit.

Depuis 40 ans, Crédal a grandi, s'est diversifié, a innové, s'est professionnalisé, mais est resté fidèle à ses engagements de départ.

Vision

Crédal construit une société inclusive et durable, où l'argent est mis au service du bien commun.

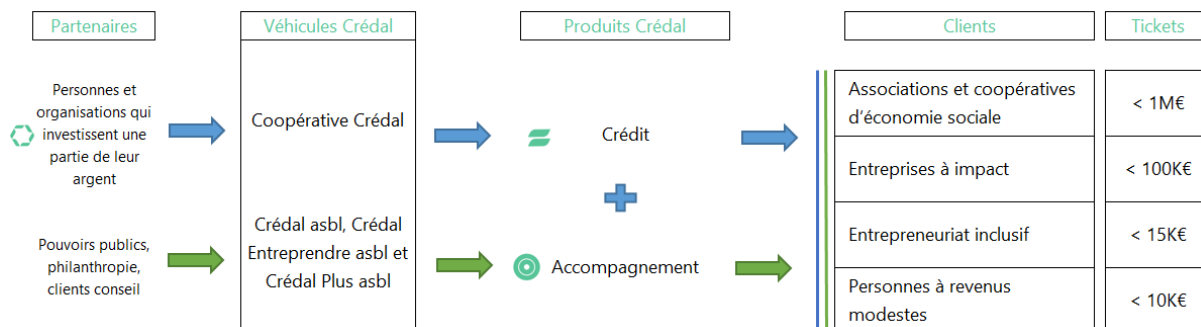
Engagements

- Au cœur de notre action : la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités et la transition juste.
- Une approche basée sur la responsabilité et le renforcement des capacités de nos clients et clientes.
- Le maintien et le développement de l'emploi local : soutien à l'entrepreneuriat inclusif et à l'entrepreneuriat coopératif.
- Le respect des valeurs de Crédal : solidarité, engagement, transparence, innovation et humanité.
- Le respect des principes du modèle coopératif et de l'économie sociale.

Missions

- Nous levons des fonds auprès de personnes et d'organisations dont la priorité est l'impact social et environnemental plutôt que le rendement financier.
- Nous prêtons ces fonds à des personnes qui créent leur emploi / ayant un accès difficile au crédit bancaire, à des associations et coopératives d'économie sociale et à des entreprises à impact en Wallonie et à Bruxelles.
- Nous outillons et accompagnons ces personnes et organisations solidaires et durables afin de renforcer leurs capacités de gestion et les soutenir dans le développement de leur projet.

Modèle économique simplifié du groupe Crédal



Les clients soutenus par Crédal sont les personnes à revenus modestes, les entrepreneurs inclusifs, les entreprises à impact, les associations et coopératives d'économie sociale.

Crédal c'est plus que du crédit, c'est du crédit accompagné et sur mesure pour renforcer les capacités et répondre au besoin de nos clients.

Notre objectif est que les personnes qui créent leur emploi ou à revenu modeste soient plus autonomes et améliorent leurs conditions de vie et leur inclusion. Et que les associations et coopératives d'économie sociale et les entreprises à impact développent leur activité et soient plus robustes.

En matière de crédit, les crédits aux montants plus importants dégagent une marge bénéficiaire qui permet de cofinancer les petits et microcrédits déficitaires, ce partage de la valeur augmente l'impact de Crédal.

Crédal soutient les acteurs de 9 secteurs en Wallonie et à Bruxelles.

Justice sociale Ex : centre accueil pour sans-abris ou pour personnes porteuses de handicap	Insertion socio-professionnelle Ex : centre d'insertion socio-professionnelle, entreprise d'insertion	Alimentation durable Ex : coopérative agricole, épicerie vrac bio, HoReCa en circuit-court
Santé accessible Ex : maison médicale au forfait	Culture, citoyenneté et cohésion sociale Ex : tiers lieu, lieu culturel alternatif	Économie de proximité Ex : artisanat, service et petit commerce local
Logement décent Ex : agence immobilière sociale, CLTB	Jeunesse et enfance Ex : école de devoir, service d'aide à la jeunesse	Transition et mobilité douce Ex : coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable

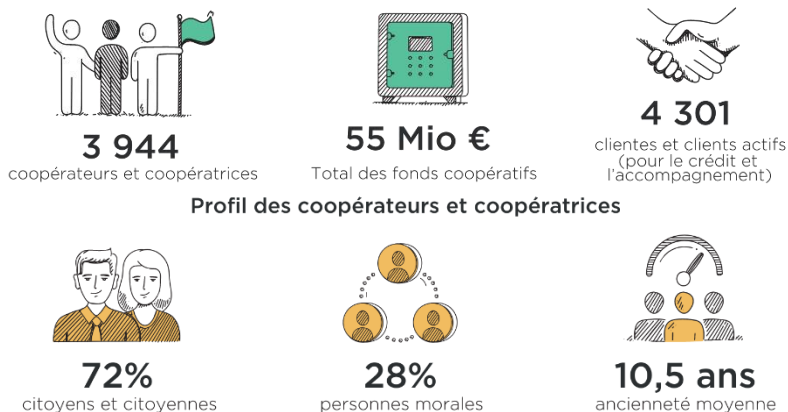
100% de l'activité de Crédal contribue aux objectifs de Développement Durable de l'ONU.



Faits marquants 2023

Pôle Vie coopérative

Au 31/12/2023, Crédal a 3.944 coopérateurs et coopératrices pour 55M€ de fonds coopérateurs, ce qui permet de financer et accompagner 4.300 clients. L'ancienneté moyenne des coopérateurs est supérieure à 10 ans.

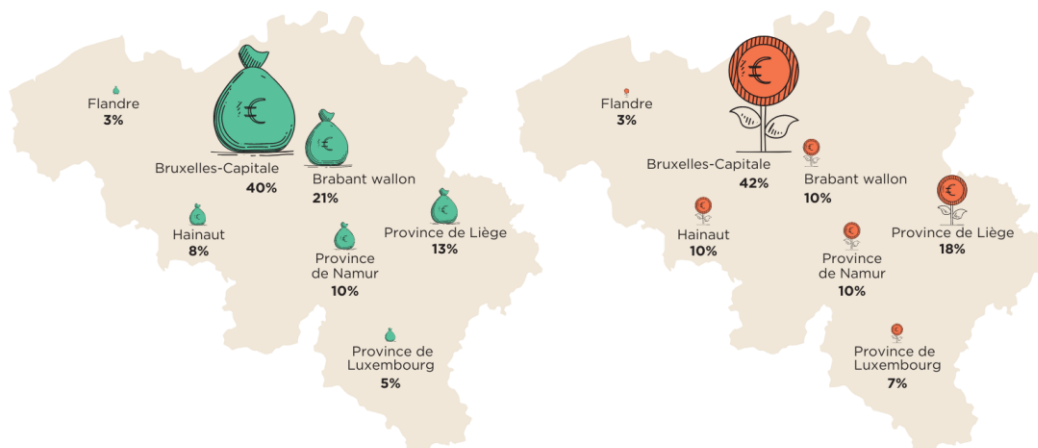


Les résidents de la Région Bruxelles Capitale bénéficient du crédit d'impôt de 3,5 % via le dispositif investcoop.brussels depuis le 1^{er} juin 2023 à destination des bruxellois. En Wallonie, nous faisons un plaidoyer pour un dispositif équivalent.

Dans le but d'acquérir et de fidéliser les coopérateurs, Crédal SCES a lancé une campagne qui a permis de récolter 2 M € en fin d'année 2023, une nouvelle campagne sera lancée jusque fin juin.

Crédal, c'est de l'investissement en circuit court. Les fonds récoltés permettent de financer des clients à côté de chez nous. Cela favorise le développement de l'emploi local et de notre territoire.

Répartition géographique des fonds coopératifs et de l'encours crédit



Pôle Crédit

L'année 2023 a connu une hausse exceptionnelle des taux d'intérêts sur le marché et une augmentation de l'encours total à 63 Mio € (+10%).

Le crédit aux associations et coopératives d'économie sociale porte la croissance de Crédal : +20% en 2023 et représente 75% de l'encours crédits de Crédal.

Nous avons connu un afflux de demandes en 2023, jusqu'à 4 fois plus de demandes par rapport aux années précédentes. Mais malheureusement les fonds coopératifs étaient insuffisants pour répondre à l'ensemble des demandes en 2023. Nous sommes actuellement à un retour à la normale en 2024 à la suite de l'augmentation des fonds, ce qui nous a permis de relancer le crédit.

Le microcrédit à l'entrepreneuriat inclusif et crédit aux entreprises à impact est en baisse de 9% en raison de business plan plus fragiles à la suite des crises.

Le microcrédit aux personnes à revenus modestes est stable par rapport aux années précédentes. Nous avons développé un nouveau produit financé par la Région Wallonne afin de financer l'obtention du permis de conduire à un taux de 0%, facilitant ainsi l'accès à la mobilité aux jeunes ayant un accès bancaire difficile.

Pole Accompagnement

Equipe composée de 14 coachs et conseillers.

Le renouvellement des agréments en Wallonie et des financements à Bruxelles et en Wallonie a été réalisé.

Accompagnement à l'entrepreneuriat inclusif

- Région de Bruxelles-Capitale : expertise accompagnement entrepreneuriat féminin.
- Région Wallonne : actif en Brabant Wallon et Namur, spécialité thématique en alimentation et artisanat.
- Nombre d'accompagnements en 2023 : 170 femmes et 20 hommes (pré et post-crétion).
- Services gratuits.

Accompagnement à l'entrepreneuriat coopératif : associations et coopératives d'économie sociale

- Expertise technique : business modèle, business plan, gestion de la trésorerie, statuts et Règlement d'Ordre Intérieur.
- Expertise thématique : alimentation durable, logement décent et approche transversale liée au genre.
- Nombre record en 2023 : 118 collectifs accompagnés + organisation de 36 ateliers de renforcement de capacité en régions wallonne et bruxelloise.
- Services gratuits jusque fin 2025 en Wallonie.

Présentation des comptes annuels 2023

Quel serait le modèle type d'entreprise qui serait le plus résilient ? Réponse : Le modèle de la coopérative, le bénéfice est nécessaire pour assurer sa pérennité mais il n'est pas une fin en soi.

Crédits : 63 M€ (+ 6 M€) : Ils représentent 93 % du bilan. Le secteur de la santé est le plus important. Celui qui a le plus augmenté est celui du logement décent. La justice sociale est le 3^{ème} plus important (personne porteuse de handicap ou sans-abris)

La Trésorerie est en augmentation par rapport à l'année précédente pour un montant de 1.5 M€ (+ 1.5 M€). Ce qui traduit la volonté de Crédal de s'autofinancer et de moins en moins faire appel aux banques « classiques ».

Les Fonds Propres s'élèvent à 43 M€ (+ 2 M€).

Les Fonds Coopérateurs s'élèvent à 55 M€ (+ 6 M€).

Les dettes bancaires sont en forte augmentation en raison de l'afflux de demandes de crédit auquel on a dû faire face. Ce financement est temporaire, il y a déjà 2 M€ remboursé. On ne privilégie pas ce type de financement mais l'afflux a été tel qu'on n'a pas eu le choix. Ce n'est pas dans notre éthique et ça coûte cher, on évitera d'y recourir en ayant plus de fonds propres.

Depuis septembre 2023, on a limité l'activité d'octroi de crédit pour arriver à rapport plus raisonnable. On est passé de 116 % à 106 % de rapport entre l'encours crédit et les fonds des coopérateurs.

Présentation de l'affectation du résultat

Bénéfice de 60.385 €

Il est important de regarder la courbe des taux sur 25 ans car ça a un impact sur les comptes des résultats. Dans les années 2000-2008 on avait un taux entre 2 et 5 %. A partir de 2008, à la suite de la crise économique, les taux ont fortement baissé pour s'établir entre 1 et 2 % pendant +-10 ans. L'après-Covid a vu une période d'hyper inflation avec une augmentation importante des taux. Cette augmentation des taux aura à terme un impact positif sur notre compte de résultat.

Intérêts sur crédit : 90 % de nos revenus proviennent de nos intérêts. Les nouveaux crédits seront faits à des taux plus élevés.

Intérêts sur dettes : Le fait d'avoir plus d'emprunt à un taux plus important entraîne des charges plus importantes.

Coût du risque : L'augmentation du coût du risque est principalement concernée par l'assainissement du portefeuille en contentieux où sont gérés 400 dossiers.

Le dividende proposé à l'AG est de 0,15% brut soit 52.966 € : il était à 0.11 % en 2022.

Résultat combiné 2023 : -44.777 € au lieu des -300.000 € qui avait été prévisionné. Nous travaillons sur un retour à l'équilibre qui aura lieu en 2024.

L'affectation du résultat ainsi que le montant du dividende sont approuvés à la majorité des coopérateurs présents et représentés.

Présentation du rapport du commissaire

Le cabinet Mazars, représenté par Mme Limboul qui explique leur responsabilité en tant qu'auditeurs, les travaux réalisés pour expliquer l'Opinion sans réserve émise par Mazars.

Composition du Conseil d'administration (démission, renouvellement, nouveaux)

Au 31/05/2024, le conseil d'administration de la coopérative est composé de 10 personnes avec des profils variés (expériences en entrepreneuriat, en gestion des risques, en crédit, conformité et juridique, associative et en économie sociale). La parité est respectée. Le Conseil d'administration se réunit 6 à 7 fois par an.

L'Assemblée générale prend acte :

- de la fin de mandat de Dominique Vercruysse qui ne se représente pas ;
- de la candidature de Sylvain Launoy.

Un nouveau candidat administrateur, Sylvain LAUNOY, se présente pour un mandat de 4 ans. Il est responsable de l'atelier bio de la Ferme Nos Pilifs. Agronome de formation, il a travaillé dans une fromagerie et dans une boulangerie artisanale solidaire. Il a travaillé pendant plusieurs années chez Crédal au niveau de l'agence conseil et au niveau de la réflexion sur le plan stratégique. Il est également administrateur de Terre-en-vue.

La nomination de M. Sylvain Launoy est approuvée à la majorité des coopérateurs présents et représentés.

La décharges aux administrateurs est votée à la majorité des coopérateurs présents et représentés.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration est composé de :

- **Olivier GEVART**, président, né le 7/07/1969 et domicilié rue de l'Eté, 82 bte 4 à 1050 Bruxelles ;
- **Myriam BODART**, administratrice, née le 08/10/1958 et domiciliée rue Dries, 123 à 1200 Bruxelles ;
- **Sophie CRAPEZ**, administratrice, née le 1/01/1974 et domiciliée rue du Grand Duc, 58 à 1040 Bruxelles ;
- **Philippe DE LONGUEVILLE**, administrateur, né le 29/07/1966 et domicilié chaussée de Bruxelles, 58 à 1400 Nivelles ;
- **Clothilde DE MEULENAERE**, administratrice, née le 04/10/1995 et domiciliée avenue de Tervuren, 266 bte 13 à 1150 Bruxelles ;
- **Jean-Pierre GOOR**, administrateur, né le 17/02/1951 et domicilié avenue de Ripont, 17 à 1330 Rixensart ;
- **Sylvain LAUNOY**, administrateur, né le 28/10/1986 et domicilié rue Camille Simoens, 21 à 1030 Schaerbeek ;
- **Charles-Antoine LEUNEN**, administrateur, né le 25/01/1975 et domicilié Jean Velgestraat, 5 à 1560 Hoeilaart ;
- **Vanessa TEMPLE**, administratrice, née le 29/01/1973 et domiciliée rue Dillens, 19 à 1050 Bruxelles ;
- **Joëlle YANA**, administratrice, née le 06/10/1978 et domiciliée rue Théodore Verhaegen, 158 à 1060 Bruxelles.

Témoignages clients

Deux clients, ayant bénéficié d'un crédit professionnel, ont témoigné de leur collaboration avec Crédal : Nuú miso et nöje.

Nuú miso : Producteur de miso installé depuis 2015, avec deux autres collègues japonaises pour faire connaître leur culture. Ils se sont focalisés sur la fabrication de miso avec des matières premières locales. Ils viennent de s'installer en avril ici dans les halles de Be-Here. Crédal les a accompagnés dans leur nouvel atelier et a financé les équipements nécessaires pour recommencer la production du miso.

Nöje : Noje, ce petit nom suédois à l'allure poétique signifie " plaisir ". Le plaisir de pouvoir se détendre dans un endroit cosy et chaleureux. Le plaisir de faire une petite pause dans le temps et de profiter d'un café, d'un jus frais, d'une soupe ou même d'un lunch ou d'un brunch en terminant sur une note sucrée. Le plaisir de faire du bien à la planète et à son corps. Café 100 % végan-local et de saison. Après un accompagnement, elle a obtenu un crédit de Crédal pour lancer son activité mi-novembre.

Perspectives 2024

En 2024, notre objectif est de développer la coopérative. Cela se traduit par une levée de fonds de +10 M€ et une coopérative plus citoyenne.

Résultats des votes

POINTS SOUMIS AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSENTION
Comptes et bilan 2023	278	2	2
Affectation du résultat 2023 et distribution du dividende	274	4	4
Décharge du Commissaire-Réviseur	263	4	15
Décharge des administrateurs	277	2	3
Nomination de Sylvain Launoy	279	2	1

Signatures

Olivier GEVART, président	Philippe TOSSENS, secrétaire
Aline TRIEST, scrutatrice	Rachel IMHAUSER, scrutatrice